

UDC INTERNATIONAL

Case postale 8252, CH-3001 Berne

Tél. +41 31 300 58 58

Fax +41 31 300 58 59

Courriel: info@udc-international.ch

Internet: <http://www.udc-international.ch>



Newsletter UDC International

Edition d'avril 2009

Editorial – Un Conseil fédéral toujours soucieux de défendre les intérêts de ses "amis"

Depuis quelques mois des politiciens étrangers de gauche et les médias qu'ils contrôlent ne cessent de critiquer violemment le secret protégeant les clients des banques et le système fiscal suisse. Au point que le Conseil fédéral a fini par s'agenouiller pour obéir gentiment à toutes les injonctions.

Nous autres Suisses de l'étranger, nous avons du mal à comprendre comment le Conseil fédéral et les responsables de l'UBS ont pu bazarder le secret protégeant les clients des banques sans aucune contrepartie. D'autant moins que cette concession touche en premier lieu les Suisses de l'étranger! L'affirmation du conseiller fédéral Hans Ulrich Merz, selon lequel le secret bancaire continue de s'appliquer aux personnes habitant en Suisse, ne nous sert strictement à rien, à nous autres Suisses de l'étranger.

Nous ne voyons pas non plus pourquoi le régime légal suisse, qui distingue clairement entre fraude fiscale et escroquerie fiscale, ne s'appliquerait plus, tout à coup, aux banques suisses. Une fois de plus la Suisse se fait obéissante et accepte sans discuter le droit étranger. En agissant de la sorte, le Conseil fédéral place les intérêts étrangers au-dessus des intérêts suisses, et notamment de ceux de notre

place financière. De toute évidence, il était plus important pour le Conseil fédéral de faire plaisir à ses amis étrangers que de défendre son propre pays.

Pourtant, Hans Rudolf Merz aurait pu prendre de la graine chez ses "bons amis" Brown et Obama sur la manière de défendre bec et ongles les intérêts de son propre Etat et de sa propre place financière. Tout en brandissant leurs listes grises ou noires des méchants paradis et oasis fiscales, ces politiques ont en effet généreusement blanchi leurs propres refuges fiscaux comme les Etats du Delaware et du Wyoming ou encore les îles anglo-normandes de Jersey et de Guernesey.

D'une manière générale, l'avenir de la place financière suisse ne manque pas de m'inquiéter. Et je doute d'une solution rapide de ce problème quand je vois accéder à des positions-clés des gens qui ne se sont jamais distingués dans la gestion de situations de crises comme l'ancien conseiller fédéral Kaspar Villiger propulsé à la tête de l'UBS. Une équipe formée par Christoph Blocher et l'ancien ambassadeur Thomas Borer aurait sans doute été plus efficace.

Rolf B. Schudel, Johannesburg (SA)
Président UDC International

Deux poids, deux mesures: La Suisse face au monde entier

Jamais, depuis la Seconde Guerre mondiale, la Suisse ne s'est trouvée aussi seule face à une coalition d'agresseurs odieux et menteurs.

Quelle dérision de voir ces anciennes grandes puissances venir distribuer des notes de moralité financière. Clouer la Suisse sur le pilori d'une liste grise témoigne de la mauvaise foi sans limite de pays dont la vertu fiscale est loin d'être avérée.

Comment le G 20, ce nouveau Yalta, peut-il s'ériger en tribunal pour condamner certains pays et en absoudre d'autres?

Les intérêts financiers de certaines banques anglo-américaines, ceux des brokers de Wall-Street et les budgets à la dérive des nations occidentales expliquent cet acharnement vis-à-vis de notre pays. La cupidité des pays du G 20 est sans limite, et l'arrogance des dirigeants de l'OCDE ne lui cède en rien. C'est si facile, du Quai de Bercy au 10 Downing Street, de pointer un doigt accusateur vers notre Confédération, pour mieux faire oublier ses propres paradis fiscaux.

C'est un manque flagrant d'équité qui ressort de cette lamentable tentative de nous faire plier sous les bottes des puissants.

Pendant que les Anglais et les Américains s'acharnent contre notre système fiscal, ils oublient de s'inscrire eux-mêmes sur cette liste infamante. Les Etats-Unis oublient-ils que deux de leurs Etats, le Delaware et le Wyoming, sont bien plus propices à l'évasion fiscale que nos cantons. Les Anglais sont-ils aveugles au point d'oublier tous ces confettis insulaires qui servent de refuge à des fortunes douteuses? Curieusement, on ne retrouve pas les îles anglo-normandes sur la liste des pays qui ne coopèrent pas avec les membres de l'OCDE. Pas plus que l'île de Man, les îles Scilly et Gibraltar. Ne parlons même pas des Bahamas ou des Caïmans qui se prélassent sous le parapluie de la couronne britannique.

Que dire encore des Bermudes, des îles Mariannes ou des Samoa qui regorgent de banques sans guichets, d'adresses fictives et d'avocats trop arrangeants pour être honnêtes.

Passons sur les avantages fiscaux des Dom-Tom de la France, la fiscalité approximative des îles franco-néerlandaises des Caraïbes et celle, encore moins regardante, des Antilles néerlandaises. Mais voilà, tous ces pseudo pays vertueux préfèrent manipuler le droit international pour mieux remplir les caisses vides de leur trésor anéanti.

Ils nous imposent une renégociation de nos accords de double imposition, ils nous pressent de vider notre secret bancaire de sa substance, ils cherchent à piller nos banques et à saboter notre économie. Voilà comment ils exercent leur funeste diktat. Mais qu'ils regardent combien de banques russes se sont installées derrière les discrètes façades de Guernesey. Pour y faire quel commerce? Ou quel trafic?

Que Messieurs Brown et Sarkozy nettoient leurs propres écuries avant d'aller fouiller chez les autres.

Et que Monsieur Steinbrück aille regarder combien de sociétés allemandes contournent son code fiscal par l'intermédiaire de banques installées dans les pays Baltes. Quelles alliances malsaines nouent-ils aux dépens de petits états dont la seule faute est d'être prospères?

Il ne faut pas que notre gouvernement plie devant ces agresseurs d'un nouveau genre. Plutôt que vouloir acheter des amis en prêtant 10 milliards au FMI, il vaudrait mieux les investir dans notre économie pour la rendre plus forte. Il en va de même pour cet accord malsain conclu entre notre banque nationale et celles d'Angleterre et du Japon pour fournir à la FED, la banque centrale américaine, les liquidités qui lui manquent.

On n'achète pas l'amitié. Ni celle des hommes, ni celle des états.

Utilisons nos ressources monétaires pour renforcer notre économie et nous dégager de cette monoculture financière.

La Suisse, comme en 1940, devra faire face. Le peuple suisse saura, une fois de plus, trouver les moyens de résister. C'est une question de dignité autant que de courage.

André Reymond, conseiller national
UDC International, membre du comité

Le conseiller national André Raymond a déposé l'initiative parlementaire suivante durant la session de printemps:

09.407 – Initiative parlementaire

Moins de bureaucratie pour les Suisses de l'étranger qui souhaitent acquérir des armes

déposée le 18.3.2009

Texte déposé

Conformément à l'article 160 alinéa 1 de la Constitution et l'article 107 de la loi sur le Parlement, je dépose l'initiative parlementaire suivante:

L'article 9a de la Loi fédérale sur les armes, les accessoires d'armes et les munitions (RS 514.54) est à modifier de manière à ce que seules les personnes domiciliées dans un pays de l'Union européenne, respectivement dans un Etat ayant adhéré ou étant associé aux accords de Schengen, soient obligées de présenter une attestation officielle de leur Etat de domicile les autorisant à acquérir une arme ou un élément essentiel d'arme. Pour les Suisses de l'étranger domiciliés dans d'autres pays, l'ancienne règle doit être réintroduite (article 8 alinéa 3, aLArm).

Développement

La directive sur les armes de la Communauté européenne a été mise en œuvre dans le droit suisse dans le cadre de l'adaptation à Schengen. Lors de cette révision de la loi sur les armes, l'article 9a a été ajouté dans la loi. Les accords de Schengen exigent que les personnes domiciliées dans l'un des Etats de Schengen présentent une attestation officielle de leur Etat de domicile les autorisant à acquérir une arme.

L'article 9a de la LArm va plus loin: toutes les personnes domiciliées à l'étranger doivent présenter une telle attestation officielle. Il n'y avait aucune raison d'étendre cette exigence à tous les pays. Aucun Etat étranger hors de la zone Schengen n'a demandé que la Suisse prenne de telles dispositions.

Autrefois, la loi sur les armes prévoyait une règle d'exception pour les Suisses

domiciliés à l'étranger, qui précisait que le permis d'acquisition d'armes devait être délivré par l'autorité compétente du canton dans lequel l'arme est acquise (Art. 8, alinéa 3 aLArm). Cette règle doit être réintroduite pour les Suisses de l'étranger domiciliés hors de la zone Schengen.

The Great Depression (1929-39)

La crise économique mondiale de 1929-39 était la plus grave que nous ayons vécue. Mais soyons prudents: il se pourrait que nous allions au devant d'une crise encore bien plus brutale.

Un regard sur les années 1929 – 1939

Lorsque la crise économique s'est déclarée à la fin des années vingt du siècle passé, tout a brusquement renchéri. De nombreux travailleurs ont perdu leur emploi parce que la demande s'est effondrée. Les loyers, les impôts, l'essence, les chaussures, les habits, les denrées alimentaires – tous les prix ont augmenté. Le carburant devenant trop cher, on a vu au Canada des gens démonter leurs voitures jusqu'au châssis et y installer un timon pour atteler des chevaux. Ces véhicules furent baptisés Bennett Buggies (du nom du premier ministre canadien Bennett).

La situation des paysans suisses

L'agriculture suisse a elle aussi cruellement souffert à cette époque. Les paysans ont dû baisser les prix de leurs produits à des niveaux insupportables. En clair, le prix de vente ne couvrait plus le coût de production (il ne faut pas oublier qu'à cette époque 20% de la population suisse travaillaient dans l'agriculture). Manquant de main-d'œuvre, les paysans étaient contraints de mécaniser leurs exploitations – mais comment? Les tracteurs américains des marques Fordson, IH, etc. étaient trop chers pour la Suisse. Fort de ce constat, un fils de paysan, Hans Hürlimann (1901 – 1977) a fondé une fabrique de tracteurs à Wil dans le canton de St-Gall alors qu'un autre fils de paysan, Fritz Bühler (1896 – 1974), en a fait de même à Hinwil dans le canton de Zurich.

Hans Hürlimann a construit son premier tracteur en 1929. 1002 unités de ce premier modèle baptisé 1 K 8 (moteur mono-

cyindre de 8 chevaux) ont été construites au prix de 4750 francs la pièce. Les paysans, qui n'avaient pas les moyens d'acquérir un tel engin, ont parfois acheté une faucheuse à moteur (par exemple, de la marque Rapid fondée en 1926) ou un tracteur automobile construit par des ateliers mécaniques régionaux. Les prix de ces engins se situaient entre 1000 et 3000 francs. La faucheuse à moteur a été inventée par Jakob Fahrni, lui aussi fils de pays (1872-1953), mais sa production en série n'a débuté qu'en 1926 chez Rapid à Zurich (cette marque produit toujours des faucheuses motorisées, mais à Killwangen AG)¹. La crise économique qui a duré 10 ans a tout de même eu du bon: grâce à la construction de tracteurs en Suisse, des emplois ont été créés et le travail des paysans a été facilité.

Qu'est-ce qui peut déclencher une crise économique?

Il est difficile de répondre à cette question. Voici mon avis personnel: une crise économique peut être déclenchée par des dirigeants économiques menant mal leurs affaires ou atteints de la folie des grandeurs et poussant ainsi leur entreprise à la faillite. Elle peut aussi avoir son origine dans une pénurie de ressources comme par exemple la crise pétrolière des années septante. Même un marché libéralisé peut se retrouver en difficulté. Une autre cause peut résider dans le surendettement de l'Etat. Voilà pourquoi l'UDC demande depuis des années une gestion plus économe des affaires publiques et le maintien des impôts à un niveau modéré. Car on ne sait jamais comment se portera l'économie l'année suivante – et forcément encore moins à plus long terme!

La solution d'une crise

Il faut surtout éviter toute panique devant une crise économique mondiale. Du sang froid et des idées novatrices permettent de repartir d'un bon pied – même si la crise devait se prolonger. L'Etat doit soutenir la

¹ Pour en savoir plus sur la construction suisse de tracteurs, lire les ouvrages suivants:

Schweizer Traktorenbau Band 1 bis 3, Hürli-mann Traktoren, et **Bührer eine faszinierende Firmengeschichte**. A commander à l'adresse www.verlagroethlin.ch

création d'emplois et l'agriculture doit renforcer la production alimentaire pour accroître l'autonomie du pays.

Voilà pourquoi je dis non à tous les accords de libre-échange agricole et à la libéralisation excessive de l'économie suisse. Une trop forte dépendance de l'étranger peut être un danger. L'histoire de notre Confédération nous l'apprend. Nos ancêtres des Waldstaetten se sont unis pour chasser les baillis étrangers. N'y en a-t-il pas de nouveau en Suisse, de ces baillis étrangers qui veulent détruire notre pays? Je le crois bien!

Urs Christen, Steinbach (Kanada)
Membre d'UDC International

Lettre ouverte à l'OSE

Edgar Steiner, membre du Comité d'UDC International, a écrit la lettre suivante à Alfred Wyser, président de la Federation of Swiss Societies UK

Concerne: retrait de ma candidature à la fonction de délégué au Conseil des Suisses de l'étranger

Monsieur le Président,

Le 05.12.2008 le Southern Area Swiss Club a annoncé dans les délais utiles (31.12.08) selon votre lettre ma nomination à la fonction de délégué au Conseil des Suisses de l'étranger.

Deux raisons m'incitent aujourd'hui à retirer ma candidature.

1. Procédure d'élection des délégués au Conseil des Suisses de l'étranger (CSE):

- procédure chaotique, dilettante et même antidémocratique
- les échéances ne sont pas respectées et constamment reportées
- échéances différentes pour les candidats de clubs et les candidats n'appartenant pas à un club (particuliers)
- nouveau délai d'annonce pour les clubs jusqu'au 31.01.09 selon la Newsletter de janvier 2009
- première mise au concours pour les candidatures particulières dans la Revue

Suisse de février 2009, "Switzerland in UK"; délai d'annonce 17.04.09

- la Revue suisse ne paraît pas en avril 2009, si bien qu'il n'y a pas non plus eu d'encart dans "Switzerland in UK"; les candidats ne peuvent donc plus être présentés par la presse. A titre de remplacement, il est prévu de rattraper cette publication dans les Newsletter en ligne (www.swiss-societies.co.uk)

- la Newsletter 5, février 09, nous apprend que toutes les Suissesses et tous les Suisses enregistrés auprès de l'ambassade suisse à Londres et âgés de 18 ans ont la possibilité d'élire deux candidats par voie postale. Délai électoral: 31.05.09. Cette information aurait évidemment dû paraître dans un encart dans "Switzerland in UK".

- ces informations ne sont accessibles qu'aux personnes disposant d'un ordinateur. FOSSUK exige plus d'ouverture et de démocratie. Or, FOSSUK n'est pas à même de respecter ses propres principes.

- depuis la séance du CSE du 22.08.08 à Fribourg, on sait que la Revue Suisse va au devant de grandes difficultés si la Confédération réduit sa contribution de 500 000 francs. Il n'y aura donc plus que 4 parutions par an au lieu de 6. L'espoir d'éviter cette coupe est mince (ma proposition de compenser ce manque à gagner par un abonnement payant n'a pas été débattue).

- le risque étant connu, il y avait assez de temps pour réagir utilement et prendre les mesures nécessaires pour que les élections se déroulent de manière correcte.

Ces élections ne sont donc qu'une farce et doivent être rejetées pour les raisons mentionnées plus haut.

2. Prise de position de l'OSE en vue de la votation sur la libre circulation des personnes

Le comportement agressif et antidémocratique de l'OSE, qui ose néanmoins se qualifier d'organisation "apolitique", doit être vigoureusement condamné.

L'OSE a tenté de faire peur aux Suisses résidant dans l'UE en proférant des contrevérités. D'une manière générale, son information totalement unilatérale était indigne de la conception suisse de la dé-

mocratie. Il est évident que le comité de l'OSE se situe politiquement à gauche. Preuve en est aussi la récente proposition d'élire D. Maurice Jaccard, membre du PS, comme responsable des finances de l'OSE.

Il n'est pas acceptable que la communauté des Suisses de l'étranger soit abusée pour défendre les intérêts politiques de l'OSE. Les Suisses de l'étranger, qui assument leur droit de vote, portent leur part de responsabilité au bien-être de la population vivant en Suisse. Ils n'ont pas à servir de faire-valoir aux membres du comité de l'OSE.

On constate aujourd'hui avec étonnement qu'il y a eu dans la presse après la votation un grand nombre de réactions négatives provenant de Roumanie et de Bulgarie. On aurait pu le savoir plus tôt si on s'y était réellement intéressé!

Je constate que l'attitude de gauche adoptée par le comité n'a pas eu le succès escompté dans la discussion avec Madame Micheline Calmy-Rey concernant l'avenir de la Revue Suisse.

Par ailleurs, il faut relever que

- le comité de l'OSE ne juge pas nécessaire de discuter des propositions émanant du CSE en vue de la sauvegarde de la Revue Suisse.

- le comité maintient la réglementation selon laquelle le remplaçant d'un délégué n'a pas le droit de vote. Lors de la séance du 22.08.08 je suis intervenu pour relever qu'il n'y avait aucun sens, dans ces conditions, à chercher un remplaçant en cas d'empêchement. Peine perdue.

- les délégués au CSE ne sont que des faire-valoir du comité.

Pour toutes ces raisons, je ne vois pas pourquoi je devrais continuer de siéger dans ce conseil.

Edgar Studer

Destinataires de la lettre:

Monsieur Alexis Lautenberg, ambassadeur suisse et président d'honneur du FOSSUK

Monsieur Jacques-Simon Eggly, président OSE

Monsieur Ruedi Wyder, directeur OSE

Madame Vreni Rudkin, président du Southern Area Swiss Club

Présidents des clubs suisses en Grande-Bretagne

Membres du FOSSUK

Courrier des lecteurs:

Interventionnisme Suisse dans les opérations extérieur!

En consultant hier mes e-mails comme chaque jour, j'ai été surpris de lire le communiqué de l'UDC!

Notre pays neutre depuis des "lustres" envoie des troupes dans le Golf d'Aden pour lutter contre les pirates qui attaquent des navires pour exercer un chantage sur les pays dont dépendent les cargaisons!

Après le "viol" du secret bancaire, voici que nos soldats partent en opération extérieure en contradiction avec nos idéaux, grâce la complicité des politiques du centre gauche. Je me pose donc la question: A quand l'intervention en Afghanistan? Ou encore au Soudan? Ainsi qu'au Moyen-Orient et enfin à quand les premières obèses de soldats morts pour les intérêts américains et européens?

A quand une initiative populaire pour empêcher les dérives de ce gouvernement fédéral qui ne recule devant rien pour nuire à notre patrie? Que font nos représentants politiques pour empêcher ce «forfait»? Que fait le peuple?

A quand les images de nos soldats dans les "médias" suisses et les images des soldats blessés ou pire morts dans des combats qui ne sont pas les nôtres?

Je suis scandalisé! Et après? Quel est le coup suivant pour nuire aux intérêts suisses dans le monde? Nos grands hommes d'Etats doivent se retourner dans leurs tombes devant tant d'infamie.

Pierre Vogel, Rosny sur Seine (F)
Membre d'UDC International

DIVERS:

Inscription pour les NEWS UDC

En inscrivant votre adresse courriel dans la liste de mailing de l'UDC, vous recevez tous les communiqués de presse, les services de presse du lundi et d'autres informations intéressantes sur des thèmes concernant l'UDC gratuitement dans votre boîte aux lettres électronique.

Vous pouvez vous inscrire à l'adresse www.udc.ch , rubrique Newsletter gratuites.

Echéances:

Le 2 mai 2009 l'UDC tient à Berne un congrès spécial sur le thème "Politique de migration". Vous y êtes cordialement invités. Pour vous inscrire, tapez www.udc.ch ou envoyez un courrier à UDC Suisse, Secrétariat général, Brückfeldstrasse 18, 3001 Berne ou un fax au 031 300 58 59; adresse courriel: gs@udc.ch

Les **assemblées des délégués** de l'UDC Suisse en 2009 ont lieu aux dates suivantes:

le 20.06.09 dans le canton de St-Gall
le 22.08.09 dans le canton des Grisons
le 3.10.09 dans le canton de Genève

Comme membre d'UDC International vous êtes bien sûr toujours invité; vous pouvez participer en tant qu'hôte ou, si une carte de délégué est libre, en tant que délégué aux assemblées de l'UDC Suisse. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Du 7 au 9 août 2009 aura lieu à Lucerne le **Congrès des Suisses de l'étranger organisé par l'OSE**.

C'est dans ce cadre que se tiendra **vendredi 7 août 2009 à 19.30 heures l'assemblée générale d'UDC International**. Une invitation détaillée avec une formule d'inscription suivra dans la prochaine Newsletter.